



جمعية وقت الحوار
للدعوة الإلكترونية

تصريح رقم 5031

Programme de formation des prédictateurs musulmans **nouvellement convertis**

Premier niveau

Leçon 1

Les piliers de l'Islam

Introduction

L'Islam est une religion globale qui régit l'ensemble de la vie de l'être humain dans Ses différents aspects. Afin de réaliser cette finalité de globalité, Allah (Dieu) – glorifié et exalté soit-Il – a institué cinq piliers principaux sur lesquels repose l'Islam, et sur la base desquels se bâtissent la foi du musulman et sa pratique religieuse. Ces piliers de l'Islam représentent les actes d'adoration et les œuvres principales que le musulman se doit d'accomplir en tant que part de Son engagement envers l'Islam.

Dans cet exposé, nous aborderons ces piliers en détail, et nous expliciterons leur rôle dans la formation de la personnalité équilibrée du musulman.



Premier pilier

Les deux attestations de foi le premier fondement de l'Islam

Le premier des piliers de l'Islam est les deux attestations de foi, qui consistent à attester qu'il n'y a pas de divinité en dehors d'Allah, et que Mohammad est le Messager d'Allah. Ces deux attestations sont la porte d'entrée dans l'Islam : en effet, celui qui veut embrasser la religion de l'Islam doit les prononcer avec véracité, sincérité, certitude et amour, après en avoir compris la signification, l'avoir acceptée, et s'y être soumis à la fois extérieurement et intérieurement.

L'attestation qu'il n'y a pas de divinité en dehors d'Allah – exalté soit-Il – signifie : proclamer Son unicité et rejeter tout associé qui pourrait Lui être attribué. Ainsi, personne ne mérite d'être adoré en dehors d'Allah. Allah – exalté soit-Il – dit : **(Et il ne leur a été ordonné que d'adorer Allah et de Lui vouer un culte exclusif en se détournant [d'autres divinités que Lui])** [Sourate Al-Bayyina : 5].

Pour ce qui est de l'attestation que Mohammad est le Messager d'Allah, elle signifie : croire que Mohammad – que la paix soit sur Lui – est le prophète final qu'Allah a envoyé pour guider l'humanité. Cette attestation engage le musulman à suivre la tradition (**sounna**) du Prophète et à mettre en pratique les préceptes qu'il a apportés.

Le Prophète – que la paix soit sur Lui – a dit : **«L'Islam a été édifié sur cinq [piliers] : l'attestation qu'il n'y a pas de divinité en dehors d'Allah et que Mohammad est le Messager d'Allah...»** (Hadith rapporté par Al-Boukhari).



Deuxième pilier

La prière

Le lien entre le serviteur et Son Seigneur

La prière est le deuxième des piliers de l’Islam, et le plus important après les deux attestations de foi. Le Prophète – que la paix soit sur Lui – a en effet dit : **«La prière est le pilier central de la religion.»** Elle fait office de relation directe entre le serviteur et Son Créateur, dans le sens où le musulman se dresse cinq fois par jour face à Allah – exalte soit-Il –, avec humilité et en Le suppliant. Allah – exalté soit-Il – dit : **(... car la prière demeure, pour les croyants, une prescription, à des temps déterminés)**

[Sourate An-Nissa` : 103].

La prière n'est pas un simple rituel, mais un moyen d'atteindre la sérénité de l'âme et de l'esprit. Elle rappelle quotidiennement au musulman de s'adresser, avec Son cœur et sa raison, à Allah – exalté soit-Il –, et maintient un lien spirituel continu entre l'être humain et Son Seigneur. Elle éduque aussi le musulman à la discipline et à la régularité, tout comme elle l'incite à s'éloigner des péchés, conformément aux paroles d'Allah – exalté soit-Il – : **(En vérité la prière préserve de la turpitude et du blâmable)** [Sourate Al-Ankaboute : 45].

Parmi les finalités de la prière, il y a l'expiation des péchés et des fautes que l'être humain commet durant le jour. Le Prophète – que la paix soit sur Lui – a dit en effet : « Voyez-vous si un fleuve coulait près de la porte de l'un d'entre vous, et qu'il se lavait cinq fois par jour avec Son eau, resterait-il de la saleté sur Lui ? – Non, Lui répondit-on. » Le Prophète dit alors : **« Il en est de même pour les cinq prières : Allah efface, par elles, les péchés.»** (Hadith rapporté par Al-Boukhari et Mouslim).



Troisième pilier

L'aumône légale

Une purification de la richesse et de l'âme

L'aumône légale (zakat) est le troisième des piliers de l'Islam, et une obligation financière imposant au musulman de verser[, chaque année,] une part déterminée de Ses biens au profit des pauvres et des nécessiteux. L'aumône légale n'est donc pas un simple impôt financier, mais bel et bien un moyen de purifier l'âme de l'avarice, de la cupidité et des péchés, de renforcer le sentiment de solidarité du musulman envers autrui, et de guérir l'âme du croyant de la maladie de l'amour du bas monde. Allah - exalté soit-Il - a dit : **(Prélève de leurs biens une aumône par laquelle tu les purifies et les bénis)**

[Sourate At-Tawba : 103].

L'aumône légale vise également à concrétiser l'équilibre social, puisqu'elle contribue à combler les besoins des pauvres et permet de réduire l'écart entre les riches et les pauvres. Par Son biais, le musulman prend conscience de sa responsabilité envers la société, et les richesses deviennent alors un outil de bienfaisance et de bénédiction.

L'aumône légale n'est pas une aumône laissée à la libre appréciation du croyant, mais un devoir légal devant être assumé par tout musulman dont la richesse, possédée pendant une année complète, a atteint un certain seuil. Le Prophète - que la paix soit sur Lui - a dit : **«Celui qui s'acquitte de l'aumône légale sur Ses biens voit leur part de mal disparaître.»** (Hadith rapporté par Ibn Majah et déclaré bon par Al-Albani).

Quatrième pilier

Le jeûne

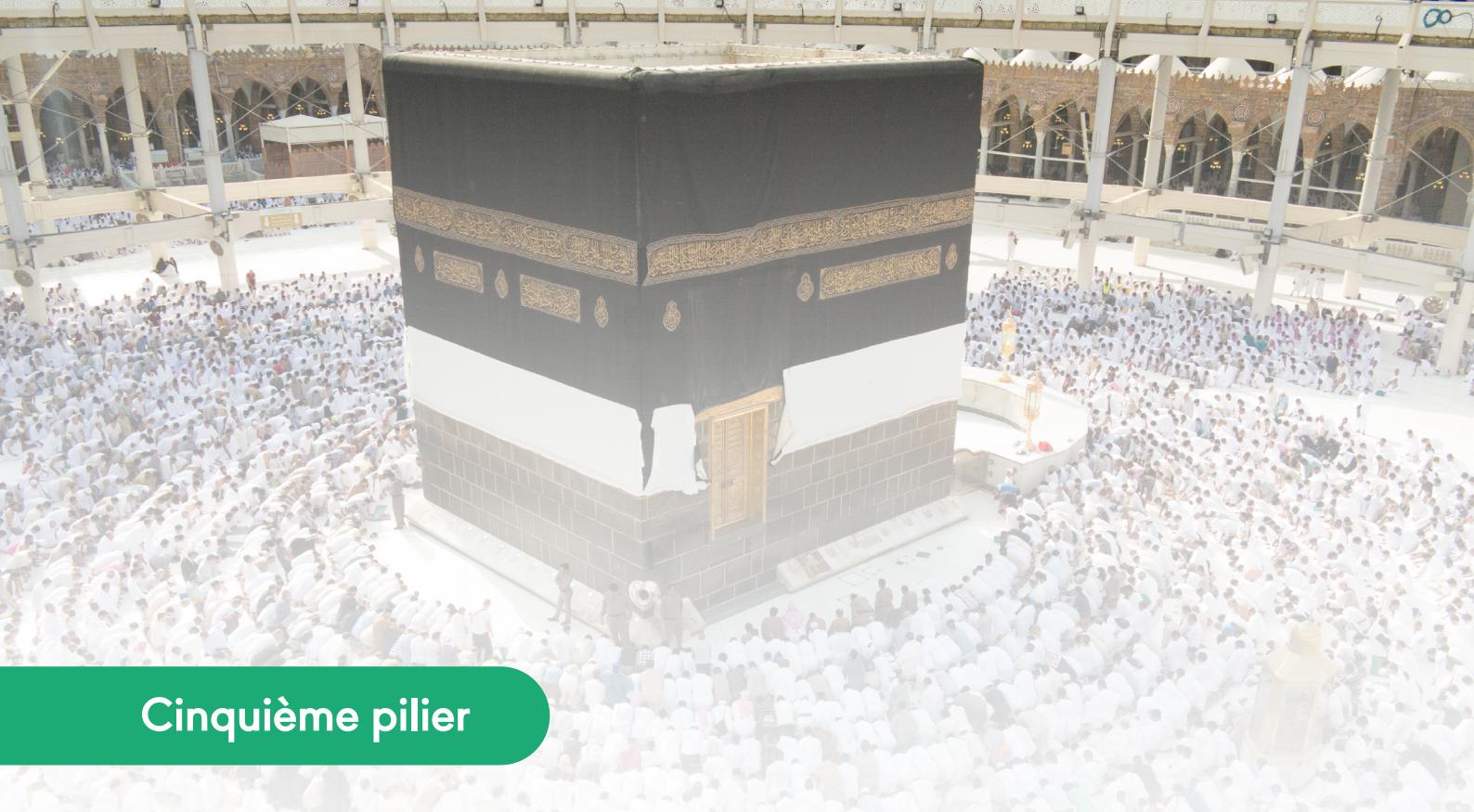
S'abstenir de manger, de boire, et de tout ce qui rompt le jeûne, dans l'intention de se rapprocher d'Allah - exalte soit-Il

Le jeûne est le quatrième des piliers de l'Islam, et il est pratiqué pendant le mois béni de Ramadan. Il ne consiste pas simplement à s'abstenir de manger et de boire, mais c'est également un exercice spirituel et physique visant à acquérir la crainte d'Allah et la conscience d'être observé par Lui, ainsi qu'à éduquer l'âme et raffermir la volonté. Allah - exalté soit-Il - dit : **(Ô les croyants ! On vous a prescrit le jeûne comme on l'a prescrit à ceux d'avant vous, ainsi atteindrez-vous la piété)** [Sourate Al-Baqara : 183].

En jeûnant, le musulman éprouve Lui-même la faim que ressentent les pauvres et les nécessiteux, ce qui Lui apprend à être patient, à maîtriser Ses pulsions, et à prendre conscience des bienfaits dont Allah l'a comblé et qu'il peut être amené à oublier ; car c'est lorsque l'homme s'en retrouve privé qu'il en reconnaît la valeur. Or, durant le jeûne, l'être humain s'abstient de manger, de boire et d'avoir des rapports sexuels, ce qui le conduit justement à apprécier ces bienfaits et à en remercier Allah.

Le jeûne est également une opportunité de se repentir et de se rapprocher d'Allah, puisque le musulman adore encore plus Allah et Lui obéit davantage quand il jeûne. Le Prophète - que la paix soit sur Lui - a dit en effet : **«CeLui qui jeûne le mois de Ramadan, avec foi et en mettant en dépôt sa rétribution auprès d'Allah, verra Ses péchés passés pardonnés.»** (Hadith rapporté par Al-Boukhari).

Enfin, le jeûne confère au musulman une purification tant spirituelle que physique, et fortifie en Lui le sens de la solidarité sociale par sa participation à cette adoration collective.



Cinquième pilier

Le Hajj (grand pèlerinage)

Se rendre à la La Mecque et dans les lieux de rite afin d'y accomplir des œuvres déterminées à des moments spécifiques.

Le Hajj est le cinquième des piliers de l'Islam, et une obligation pour tout musulman doué de raison, majeur, et ayant la capacité d'accomplir cette éminente adoration. Allah – exalté soit-Il – dit : **(Et fais aux gens une annonce pour le Hajj. Ils viendront vers toi, à pied, et aussi sur toute monture, venant de tout chemin éloigné)** [Sourate Al-Hajj : 27].

Le Hajj est une expression concrète du monothéisme et de l'adoration exclusive d'Allah – exalté soit-Il –, éduquant ainsi le musulman à adorer Allah – exalté soit-Il – seul. Il consiste en un voyage spirituel qui rassemble les musulmans de tous les coins du monde en un seul lieu, afin qu'ils accomplissent des rites reflétant l'unité de la communauté musulmane et Son humilité devant Allah – exalté soit-Il. Durant le Hajj, les musulmans portent le vêtement de sacralisation (**iham**), symbole de leur égalité, qui efface toute différence entre riche et pauvre, et entre personne importante et modeste.

Le Hajj fait renouer le musulman avec sa nature primordiale et donne un nouveau souffle à sa relation avec Son Seigneur. Il est aussi une occasion de se repentir et de se défaire de Ses péchés. Le Prophète – que la paix soit sur Lui – a dit : **«CeLui qui accomplit le Hajj sans avoir eu de rapports intimes ni commis de perversité, reviendra aussi pur que le jour où sa mère l'a mis au monde.»** (Hadith rapporté par Al-Boukhari).



Conclusion

Les piliers de l’Islam constituent le fondement sur lequel repose la religion islamique. Ce sont eux qui organisent la vie du musulman, le lient à Son Créateur, et Lui assurent l’équilibre dans le bas monde et dans l’au-delà.

Par les deux attestations de foi, le musulman affirme Son monothéisme ainsi que sa croyance en Allah - exalté soit-Il - et au message du Prophète - que la paix soit sur Lui. Et c’est par les autres piliers – que sont la prière, l’aumône légale, le jeûne, et le Hajj – que se manifeste la pratique concrète et spirituelle de l’Islam.

Ces piliers ne sont pas seulement des adorations individuelles, mais un système complet permettant de bâtir une société forte et solidaire, et d’assurer concrètement la justice et l’entraide entre Ses membres.

Leçon 2

Les piliers de la foi

Introduction

La foi est le fondement de la religion de l'Islam, et c'est elle qui dessine les contours de la relation entre l'être humain, Son Seigneur et le monde qui l'entoure. Dans l'Islam, la foi ne se limite pas à une simple adhésion du cœur, mais constitue plutôt un ensemble complet réunissant la croyance, la conviction ferme et les œuvres qui en découlent. Elle est définie comme : **la croyance inébranlable en tout ce qui a été dit par Allah et Son Messager, accompagnée d'approbation, de sérénité, de satisfaction et d'obéissance.**

Afin de rendre plus clair le concept de foi, Jibril (**Gabriel**) descendit auprès du Prophète - que la paix soit sur Lui - pour l'interroger à Son sujet, et le Prophète Lui en expliqua alors les piliers. Il est en effet rapporté de 'Omar ibn al-Khattab - qu'Allah a agréé - que Jibril demanda : « **Parle-moi donc de la foi.** », et que le Prophète - que la paix soit sur Lui - Lui répondit : « ... que tu croies en Allah, en Ses anges, en Ses livres, en Ses Messagers, au Jour Dernier, et que tu croies au Destin, qu'il soit bon ou mauvais.» (Hadith rapporté par Mouslim).

Ces six piliers de la foi ont été institués par Allah - glorifié et exalté soit-Il - qui a imposé à chaque musulman d'y croire, de les accueillir avec sérénité, de les accepter et de se soumettre à ce qu'ils impliquent. Ces piliers forment le dogme islamique qui définit la relation du musulman avec Son Seigneur et avec l'univers.

Dans cet exposé, nous traiterons de ces six piliers en détail.

Premier pilier

La foi en Allah – exalté soit-Il

elle consiste à croire en Son existence, en Sa seigneurie, en Sa divinité, et en Ses Noms et attributs.

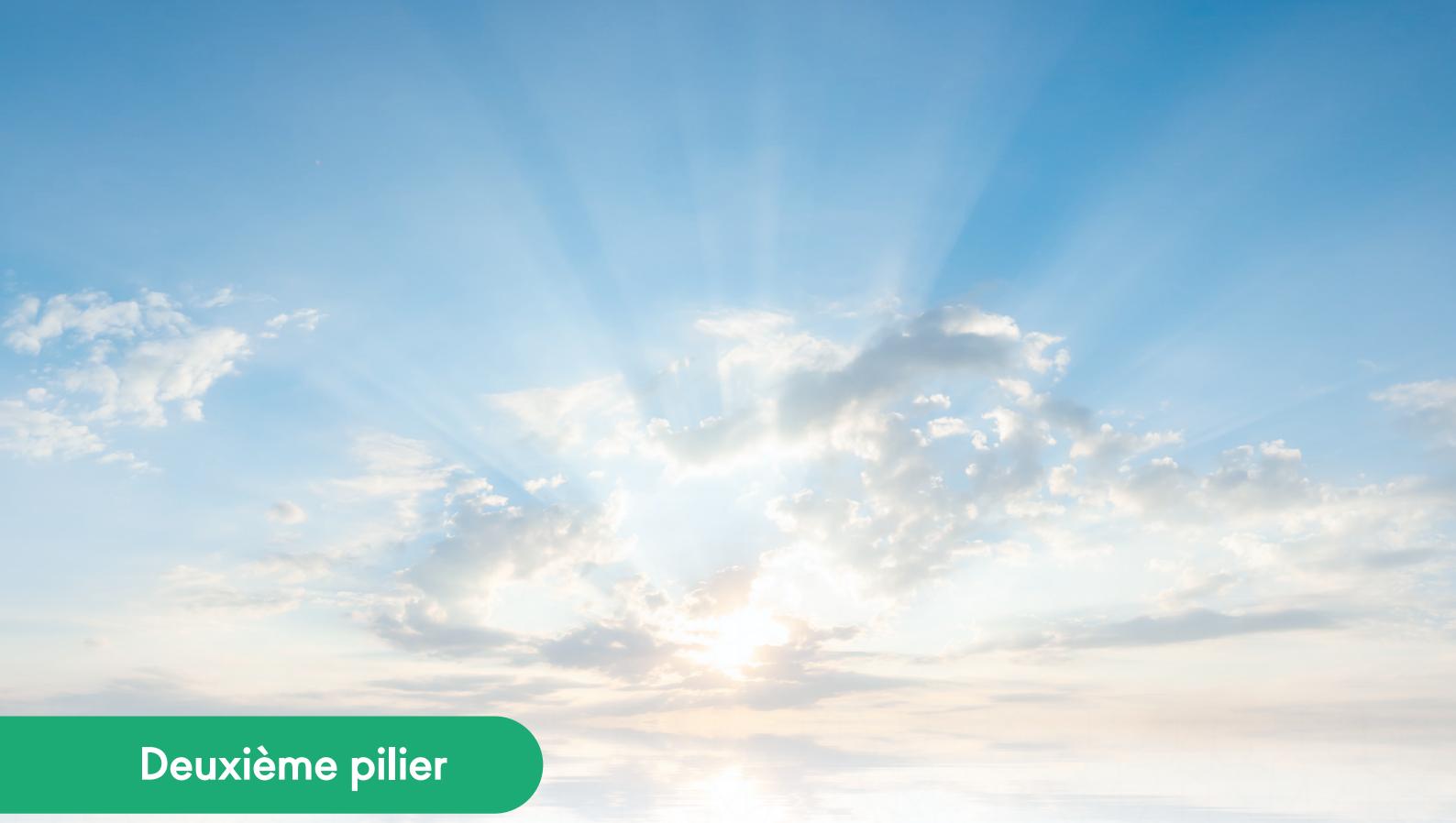
Le premier des piliers de la foi est la foi en Allah – glorifié et exalté soit-Il –, qui est le socle sur lequel repose le dogme islamique. Elle signifie croire fermement qu'Allah est vivant, qu'il existe, qu'il est le Créateur et l'Administrateur, qu'il est Un et Unique, et qu'il n'a pas d'associé. Allah – exalté soit-Il – dit : (**Dis : Il est Allah, Unique. ☦ Allah, Le Seul à être imploré pour ce que nous désirons.**) [Sourate Al-Ikhlas : 1-2].

La foi en Allah requiert du musulman qu'il reconnaissse Son unicité dans Ses actions, Ses Noms et Ses attributs, ainsi que dans les actions faisant partie de l'adoration d'Allah. Ceci inclut la foi qu'Allah est le Créateur, le Pourvoyeur, Celui qui donne la vie, Celui qui donne la mort, et le Détenteur des attributs de perfection et de majesté. Cette foi se manifeste dans le fait d'adresser l'adoration et l'obéissance à Allah seul, sans rien Lui associer.

La foi en Allah libère le musulman de toute servitude envers les humains et les choses matérielles, et elle rassure Son cœur quant au fait qu'Allah est le Commandeur et l'Administrateur de toute chose.

Par ailleurs, la foi en Allah est elle-même le pilier des autres piliers de la foi : elle en est le premier, la base, et la substance. En effet, lorsque tu as foi en Allah – exalté soit-Il, en Son existence, et en Son rôle d'Administrateur de toutes les affaires de ta vie, cela te conduit à avoir foi aux messagers – qu'Allah les protège – qu'il a élus parmi les habitants de la terre afin de transmettre Son message à tous les êtres humains, de leur expliciter la vérité, et de leur enseigner ce qui a trait à leur religion, ce dont ils doivent s'acquitter dans le bas monde, et ce qui les attend dans l'au-delà.

Puis, quand tu as foi en Allah et en Ses messagers, ta foi s'étend nécessairement à leurs messages qui mentionnent les anges, les livres et le Jour Dernier. De même, quand tu as foi en Allah – exalté soit-Il, tu as foi au fait qu'il décide de ce qui t'a été imparti dans ce bas monde, et que le Destin, bon ou mauvais, relève de Son décret.



Deuxième pilier

La foi aux anges

Le deuxième des piliers de la foi est la foi aux anges. Ceux-ci sont des créatures de lumière qui ne désobéissent jamais à Allah et agissent selon Ses ordres. Allah - exalté soit-Il - dit : **(ne désobéissant jamais à Allah en ce qu'Il leur commande, et faisant strictement ce qu'on leur ordonne.)** [Sourate At-Tahrim : 6].

L'Islam a donné une description des anges, puisqu'on trouve dans les textes religieux que ce sont des créatures immenses, créées de lumière, qualifiées d'harmonieuses et de belles, qui ne sont caractérisées ni comme mâles ni comme femelles. Ils ont des ailes, ne se lassent ni se fatiguent jamais de mentionner et d'adorer Allah - exalté soit-Il, et n'ont aucun besoin de manger ou de boire. Allah a donné à certains anges le pouvoir de prendre une apparence humaine. Leur nombre est si immense que seul Allah le connaît, et ils ont des formes et des tailles diverses, n'étant donc pas tous identiques.

Pour ce qui est de la description de leurs fonctions et de leurs tâches, elles ont été mentionnées dans les textes religieux : ainsi, certains ont été créés uniquement pour adorer Allah, d'autres ont été chargés de porter le Trône, d'autres encore ont été chargés de transmettre les révélations. Certains sont les gardiens du Paradis, alors que d'autres sont les gardiens de l'Enfer. Il en est qui assistent aux assemblées où on évoque Allah et aux cercles de science, d'autres qui sont chargés de saisir les âmes, et d'autres encore qui ont la responsabilité des montagnes, etc.

La foi aux anges fait prendre conscience au musulman qu'il existe des créatures invisibles qui agissent conformément aux ordres d'Allah, ce qui Lui rappelle à l'esprit la grandeur d'Allah - exalté soit-Il - et Son pouvoir absolu à créer ce que nous ne pouvons ni voir ni percevoir par nos sens limités.



Troisième pilier

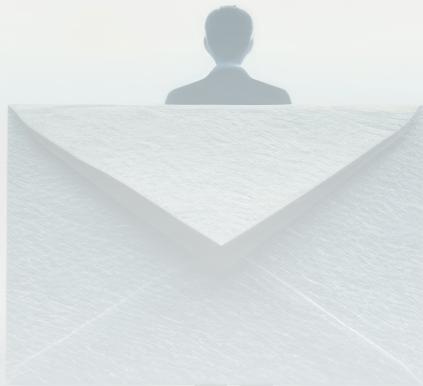
La foi aux livres célestes

Les messages de la guidance

Le troisième des piliers de la foi est la foi aux livres célestes qu'Allah - exalté soit-Il - a révélés afin de guider les humains. Ces Écrits contiennent les messages d'Allah adressés aux peuples [par l'intermédiaire] de leurs prophètes, les orientant vers l'adoration d'Allah et la conformité à Ses commandements. Allah - exalté soit-Il - dit : **(Nous avons effectivement envoyé Nos Messagers avec des preuves évidentes, et fait descendre avec eux le Livre et la balance, afin que les gens établissent la justice.)** [Sourate Al-Hadid : 25].

Les livres célestes auxquels croient les musulmans incluent les Feuillets [d'Ibrahim] la Torah, l'Évangile, les Psaumes, ainsi que le Noble Coran, qui est le plus parfait et le dernier des livres révélés, et qui contient le message final révélé afin de guider l'humanité dans Son ensemble.

La foi aux livres célestes aide le musulman à saisir la chronologie des messages divins, et Lui fait comprendre qu'Allah a révélé, en toute époque, un livre adapté à Son contexte, dont la finalité est de guider les hommes vers le droit chemin.



Quatrième pilier

La foi aux messagers

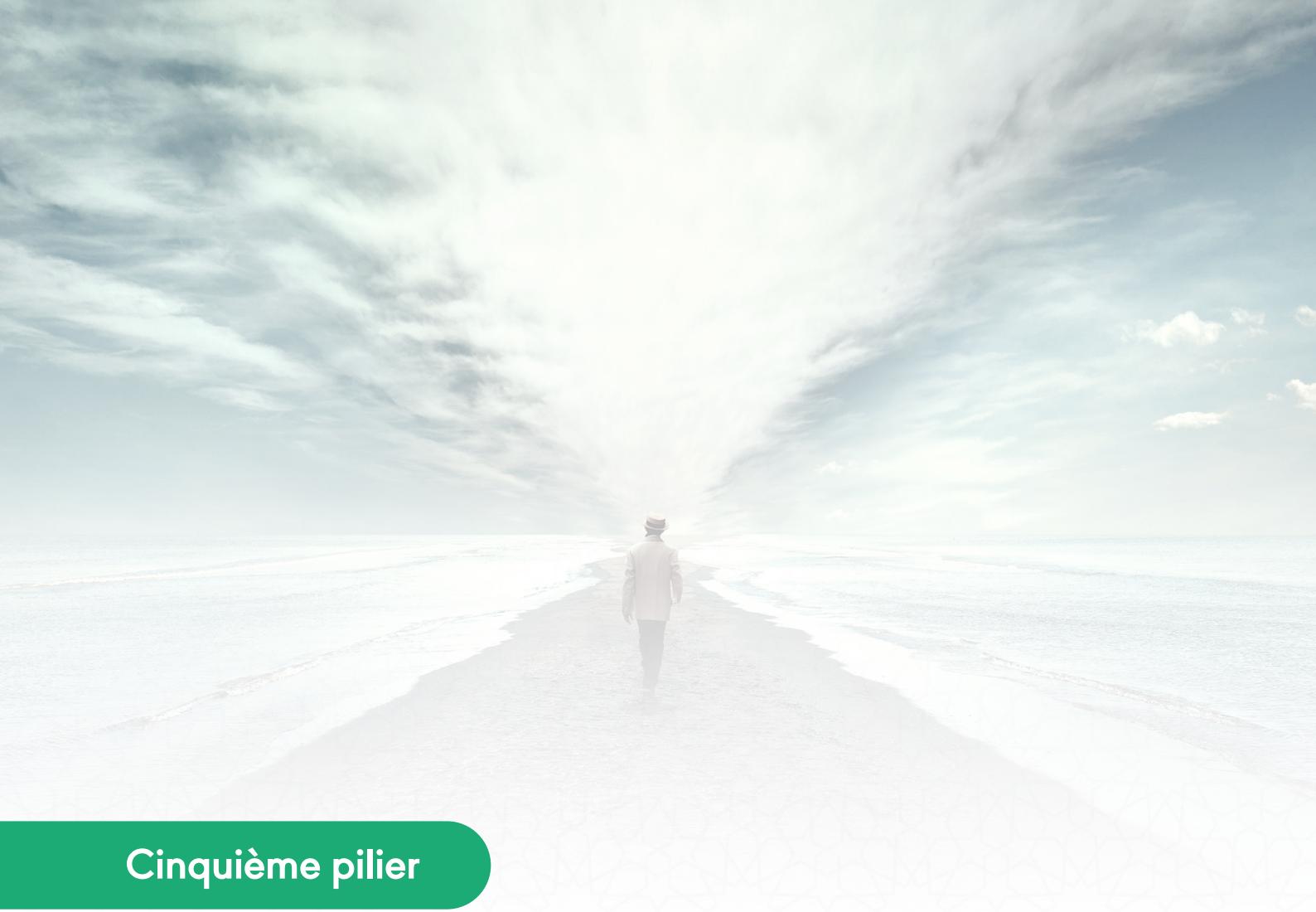
Les guides du monde

Le quatrième des piliers de la foi est la foi aux messagers. Les prophètes et les messagers sont les envoyés qu'Allah - exalté soit-Il - a choisis pour transmettre Ses messages à leurs peuples et orienter ceux-ci vers Son adoration, puisque l'Islam est la religion de tous les prophètes. Allah - exalté soit-Il - dit : **(Certes, la religion acceptée d'Allah, c'est l'Islam.)** [Sourate Al-'Imrane : 19].

Il dit également : **(Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire] : « Adorez Allah et écartez-vous du Taghoute. »)** [Sourate An-Nahl : 36].

La foi aux messagers implique de croire qu'ils sont des êtres humains choisis par Allah - exalté soit-Il - afin d'être des intermédiaires entre Lui et les gens, qu'ils ne détiennent aucun pouvoir d'être utiles ou nuisibles pour eux-mêmes ou pour autrui, et qu'ils sont infaillibles dans la transmission du message divin.

Parmi les messagers auxquels il est obligatoire de croire, on compte : Nouh, Ibrahim, Moussa, 'Issa, et Mohammad - que la paix soit sur Lui -, ainsi que tous ceux qu'Allah a mentionnés dans Son Livre.



Cinquième pilier

La foi au Jour Dernier

La foi au Jour Dernier est le cinquième des piliers de la foi, le Jour Dernier étant le Jour de la Résurrection, à savoir le jour durant lequel Allah ressuscitera tous les serviteurs et leur demandera des comptes. Allah - exalté soit-Il - dit : **(Quiconque fait un bien fût-ce du poids de la larve d'une fourmi, le verra, et quiconque fait un mal fût-ce du poids de la larve d'une fourmi, le verra.)** [Sourate Az-Zalzala : 7-8].

La foi au Jour Dernier requiert du musulman qu'il croie que la vie du bas monde n'est pas la dernière vie, mais qu'il y a encore une vie après la mort, et qu'Allah - exalté soit-Il - ressuscitera les gens afin de leur demander des comptes pour leurs œuvres. Ainsi, ceLui qui aura eu foi en Allah et Lui aura obéi entrera au Paradis pour y jouir de la vie éternelle, alors que ceLui qui n'aura pas eu foi en Lui demeurera éternellement en Enfer.

Cette foi amène le musulman à être droit dans sa vie, car chaque œuvre qu'il accomplit sera rétribuée, que ce soit en bien ou en mal. De plus, cette foi renforce le sentiment de responsabilité et incite à accomplir des œuvres vertueuses.



Le sixième pilier

La foi au Destin

La foi au Destin, bon ou mauvais, est le sixième et dernier des piliers de la foi. Le Destin (qadar) signifie qu'Allah - exalté soit-Il - a déterminé (**du verbe qaddara**) toute chose dans l'univers, et que tout ce qui se produit de bien ou de mal dans la vie est préalablement connu par Allah. Allah - exalté soit-Il - a dit : **(Nous avons créé toute chose avec mesure.)** [Sourate Al-Qamar : 49].

La foi au Destin requiert du musulman qu'il soit satisfait du décret et du destin d'Allah, que ce qui Lui arrive soit favorable ou défavorable. Elle enseigne aussi au musulman la soumission au commandement d'Allah - exalté soit-Il -, tout comme elle l'apaise en Lui inspirant que tout ce qui se produit obéit à la sagesse divine, même si l'être humain ne la comprend pas sur le moment.

Cependant, la foi au Destin ne signifie aucunement d'être fataliste face aux événements et de rester inactif : le musulman doit plutôt fournir des efforts et œuvrer, en ayant la certitude que les résultats ne sont que du ressort d'Allah seul, en raison des paroles du Prophète - que la paix soit sur Lui : **«Efforce-toi de réaliser ce qui t'est bénéfique, sollicite l'aide d'Allah, et ne te décourage pas.»** (Hadith rapporté par Mouslim).



Conclusion

Les six piliers de la foi sont l'assise sur laquelle est bâtie la foi du musulman. Ils orientent sa vie vers l'obéissance d'Allah et la recherche de Son agrément.

La foi en Allah, aux anges, aux livres célestes, aux messagers, au Jour Dernier, et au Destin, assure au musulman une vie équilibrée, emplie de sérénité et de confiance en la miséricorde et la justice d'Allah. C'est par ces piliers que le musulman prend conscience de Son importance dans l'univers, et qu'il est amené à se conformer aux vertus de moralité et à accomplir des œuvres vertueuses, aspirant à remporter l'agrément d'Allah dans le bas monde et dans l'au-delà.

Leçon 3

Les deux attestations de foi et leur signification

Introduction

Les deux attestations de foi constituent le premier des piliers de l'Islam, et c'est en les prononçant que l'être humain embrasse cette religion.

Elles se composent de deux attestations lourdes de sens : «**l'attestation qu'il n'y a pas de divinité en dehors d'Allah**» et «**l'attestation que Mohammad est le Messager d'Allah**».

Ce ne sont pas de simples paroles vides de sens, mais bien un engagement total envers ce qu'elles signifient et impliquent. Elles forment le cœur même du dogme islamique, puisqu'elles expriment l'unicité d'Allah et la foi en la prophétie de Mohammad – que la paix soit sur Lui.

Dans cet exposé, nous traiterons de la signification des deux attestations de foi et de leur importance dans la vie du musulman.



LA SIGNIFICATION DE CE QU'EST LE MONOTHÉISME

l'attestation qu'il n'y a pas de divinité en dehors d'Allah

L'attestation qu'il n'y a pas de divinité en dehors d'Allah est la première des deux attestations de foi. Elle a valeur d'acceptation de l'unicité d'Allah - gloire et majesté à Lui - et du fait qu'il n'y a pas d'être digne d'adoration excepté Allah. Cette attestation résume le dogme islamique en deux formules mais elle est lourde de sens. Allah - exalté soit-Il - dit : **(Et votre Divinité est une divinité unique. Pas de divinité à part Lui, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.)** [Sourate Al-Baqara : 163].

L'attestation qu'il n'y a pas de divinité en dehors d'Allah signifie que le musulman reconnaît qu'il n'existe pas de créateur ou de gestionnaire de l'univers excepté Allah, et que rien ni personne, hormis Lui, ne mérite d'être adoré.

Cette formule rejette donc l'associationnisme (**chirk**) sous toutes Ses formes, qu'il s'agisse de l'adoration d'idoles, d'êtres humains, ou de toute autre créature, conformément à ces paroles d'Allah : **(Dis : Il est Allah, Unique. ☦ Allah, Le Seul à être imploré pour ce que nous désirons. ☦ Il n'a jamais engendré, n'a pas été engendré non plus. ☦ Et nul n'est égal à Lui.)** [Sourate Al-Ikhlas : 1-4].

Elle rejette également le culte des passions, ce qui implique la pleine servitude à l'égard d'Allah et la négation de tout associé, y compris la propre âme du serviteur et Ses inclinations incompatibles avec les commandements d'Allah. Allah - glorifié et exalté soit-Il - met en garde contre ces inclinations en disant : **(Vois-tu ceLui qui prend sa passion pour sa propre divinité ? Et Allah l'égaré sciement, scelle Son ouïe et Son cœur, et étend un voile sur sa vue. Qui donc peut le guider après Allah ? Ne vous rappelez-vous donc pas ?)** [Sourate Al-Jathiya : 23].

L'attestation du monothéisme amène le musulman à s'orienter avec tout Son cœur exclusivement vers Allah dans tous les aspects de sa vie, que ce soit dans l'adoration, l'œuvre, ou les vertus.



La foi au message divin dans

l'attestation que Mohammad est le Messager d'Allah

La deuxième attestation de foi est l'attestation que Mohammad est le Messager d'Allah. Elle signifie croire en la prophétie de Mohammad – que la paix soit sur Lui –, en sa qualité de dernier prophète et messager, et au fait qu'il a été envoyé par Allah – glorifié et exalté soit-Il – afin de guider toute l'humanité. Allah – exalté soit-Il – dit : **(Mohammad est le Messager d'Allah.)** [Sourate Al-Fath : 29].

Cette attestation impose au musulman de se conformer à la tradition (sounna) du Prophète, qui est l'application pratique du Noble Coran. En effet, le Prophète – que la paix soit sur Lui – est l'exemple suprême dans l'exécution des commandements d'Allah et la conformité à Ses lois. Allah – exalté soit-Il – dit : **(En effet, vous avez dans le Messager d'Allah un excellent modèle [à suivre])** [Sourate Al-Ahzab : 21].

Ainsi, prendre le Prophète Mohammad pour exemple fait partie intégrante du dogme islamique, et cela signifie que le musulman doit mettre en pratique Ses enseignements dans tous les aspects de la vie, qu'il s'agisse de l'adoration, des vertus, des interactions avec autrui, ou autre.



Les deux attestations de foi

un engagement pratique et spirituel

Ces formules ne se limitent pas à de simples paroles que l'être humain prononce machinalement : elles sont un engagement pratique et spirituel impactant toute la vie du musulman. L'attestation qu'il n'y a pas de divinité en dehors d'Allah signifie que l'être humain doit adorer Allah seul, se soumettre à Lui dans toute chose, s'en remettre à Lui, et Lui adresser Ses invocations et Ses espérances. Elle signifie également que le musulman doit s'éloigner de toute forme d'associationnisme ou d'innovation.

Pour ce qui est de l'attestation que Mohammad - que la paix soit sur Lui - est le Messager d'Allah, elle signifie que le musulman doit se conformer aux préceptes du Prophète - que la paix soit sur Lui -, et le prendre pour exemple dans sa vie. Le Prophète - que la paix soit sur Lui - a dit : **«Toute ma communauté entrera au Paradis, excepté ceux qui le refusent.»** On Lui demanda : **«Et qui donc refuserait, ô Messager d'Allah ?»**. Il répondit : **«CeLui qui m'obéit entrera au Paradis, et ceLui qui me désobéit aura refusé [d'y entrer].»** (Hadith rapporté par Al-Boukhari).

Ainsi, cette attestation impose au musulman de mettre en pratique ce qui a été apporté par le Prophète - que la paix soit sur Lui - comme guidance et vertus, et de s'abstenir de tout ce qu'il a interdit.



L'effet des deux attestations

de foi dans la vie du musulman

Les deux attestations de foi ont un effet immense sur la vie du musulman, puisqu'elles deviennent le fondement sur lequel il fait reposer l'ensemble de Ses actions et de Ses paroles.

Le monothéisme procure de la sérénité au musulman, car ceLui-ci sait, grâce à Lui, qu'Allah est l'Administrateur de toute chose et qu'il n'a besoin d'aucun intermédiaire entre Lui et Son Créateur. Allah - exalté soit-Il - dit : **(Certes, c'est par l'évocation d'Allah que les cœurs se tranquillisent.)** [Sourate Ar-Ra'd : 28].

Ce sentiment de confiance en Allah allège l'inquiétude et la peur de l'avenir, et rend le musulman plus apte à faire face aux défis de la vie.

D'autre part, la foi au message de Mohammad - que la paix soit sur Lui - amène le musulman à suivre une voie claire dans sa vie, en prenant pour guides le Coran et la Sounna. Ce message ne se réduit pas aux adorations seules, mais il s'étend à tous les aspects de la vie, comme les vertus, les interactions avec autrui, et les relations sociales.

En effet, le musulman qui atteste que Mohammad est le Messager d'Allah adhère à la moralité éminente que le Prophète promouvait, et se pare de belles vertus comme la véracité, la loyauté, et la bienfaisance envers les autres.



Les deux attestations

La clé du Paradis

Elles sont la clé de l'entrée au Paradis et la cause du salut dans l'au-delà, conformément aux paroles du Prophète - que la paix soit sur Lui : **«CeLui qui dit : "Il n'y a pas de divinité en dehors d'Allah" entrera au Paradis.»** (Hadith rapporté par Mouslim).

De même, les deux attestations de foi protègent l'être humain contre la condamnation à un séjour éternel en Enfer le Jour de la Résurrection, s'il est sincère dans sa foi et qu'il œuvre selon les actions et les vertus impliquées par ces deux attestations de foi. Le Prophète - que la paix soit sur Lui - a dit : **«CeLui qui meurt tout en sachant qu'il n'y a pas de divinité en dehors d'Allah entrera au Paradis.»** (Hadith rapporté par Mouslim).

Ainsi, les deux attestations de foi ne sont pas seulement des paroles à réciter, mais bien un pacte entre le serviteur et Son Seigneur, qui requiert de mettre en pratique le monothéisme apporté par l'Islam et de se conformer à la Sounna du Prophète - que la paix soit sur Lui.



Conclusion

Les deux attestations de foi constituent le fondement sur lequel est bâti l’Islam, ainsi que la porte d’entrée dans cette religion. L’attestation qu’il n’y a pas de divinité en dehors d’Allah insiste sur l’unicité d’Allah et le rejet de toutes les formes d’associationnisme, alors que l’attestation que Mohammad est le Messager d’Allah requiert du musulman qu’il suive la guidance du Prophète - que la paix soit sur Lui.

Elles ne sont donc pas que de simples paroles à prononcer, mais elles comportent des significations éminentes impliquant que l’être humain se soumette complètement à Allah - exalté soit-Il - et qu'il suive les traditions du Messager d'Allah - que la paix soit sur Lui.

Par l’intermédiaire de ces deux attestations de foi, le musulman accède à la sérénité de l’âme et au bonheur dans le bas monde, tout en nourrissant l’espoir d’entrer au Paradis et d’atteindre le salut dans l’au-delà.

Leçon 4

L'Islam est la religion de tous les Prophètes



Introduction

Les prophètes sont les messagers qu'Allah - exalté soit-Il - a envoyés aux êtres humains pour qu'ils transmettent Son message et guident l'humanité vers le droit chemin.

Ce que tous les prophètes ont en commun, depuis Adam jusqu'à Mohammad - que la paix soit sur Lui - , c'est qu'ils ont été porteurs d'un même message dont la substance est le monothéisme, c'est-à-dire la foi en un dieu unique n'ayant aucun d'associé.

Tous les prophètes sont venus appeler leurs peuples à adorer Allah seul et à délaisser l'adoration des idoles ou de tout autre associé.

L'Islam, dans Son acception générale - la soumission à Allah par l'obéissance, et la sujétion à Lui seul - , a été la religion de tous les prophètes à travers les âges, bien que leurs législations aient pu différer selon les époques et les lieux.



L'Islam

La religion de tous les prophètes

L'Islam, au sens large, n'est pas spécifique au Prophète Mohammad - que la paix soit sur Lui - ; au contraire, c'est le message du monothéisme qu'Allah a envoyé tous Ses prophètes transmettre.

L'Islam signifie soumission et sujétion à Allah - exalté soit-Il - , et c'est précisément la religion qui a été professée par chaque prophète d'Allah. Allah - exalté soit-Il - dit : **(Certes, la religion acceptée d'Allah, c'est l'Islam.)** [Sourate Al-'Imrane : 19].

Ce verset confirme que la religion qu'Allah a choisie pour l'humanité est l'Islam, une religion impliquant d'avoir foi en Allah, de proclamer Son unicité, et d'obéir à Ses commandements.

Or, tous les prophètes étaient musulmans dans le sens général du terme, puisqu'ils appelaient à adorer Allah seul et rejetaient l'associationnisme et l'idolâtrie.



Le message du monothéisme

Pivot de la prédication des prophètes

Le dogme du monothéisme est la colonne vertébrale de la prédication des prophètes. En effet, tous ont été envoyés à leurs peuples afin de les appeler à adorer Allah seul et à rejeter l'adoration des idoles ou de toute autre créature. Allah – exalté soit-Il – dit : **(Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé : «Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc.».)** [Sourate Al-Anbiya : 25].

Allah dit également : **(Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire] : «Adorez Allah et écartez-vous du Taghoute».)** [Sourate An-Nahl : 36].

À travers ces deux versets, nous constatons que le message de chaque messager a toujours été le même : il n'y a pas de divinité en dehors d'Allah.

Par exemple, l'appel de Nouh – qu'Allah le protège – illustre très bien cela, puisqu'il a dit aux siens : **(Ô mon peuple, adorez Allah. Pour vous, pas d'autre divinité que Lui.)** [Sourate Al-A'raf : 59].

Tel fut également l'appel d'Ibrahim, de Moussa, de 'Issa, et de Mohammad – que la paix soit sur Lui : tous ont appelé au même dogme qui est ceLui du monothéisme.



Ibrahim - qu'Allah le protège -

Le père des prophètes et de l'appel au monothéisme

Ibrahim - qu'Allah le protège - est le père des prophètes. Allah - glorifié et exalté soit-Il - l'a élu afin de transmettre Son message monothéiste, et sa mission consistait à combattre l'adoration des idoles et à orienter les gens à adorer Allah l'Unique.

Allah - exalté soit-Il - dit au sujet d'Ibrahim : **(Ibrahim était un guide (oumma) parfait. Il était soumis à Allah, voué exclusivement à Lui et il n'était point du nombre des associateurs.)** [Sourate An-Nahl : 120].

Ibrahim - qu'Allah le protège - était un exemple de prophète musulman soumis à Allah seul et ne Lui associant rien. C'est Lui qui a bâti la Ka'ba avec Son fils Isma'il - qu'Allah les protège tous les deux - pour en faire un lieu dédié à l'adoration d'Allah seul, et il a affronté avec courage Son père et les siens lorsque ceux-ci adoraient des idoles, leur disant : **(« Je désavoue totalement ce que vous adorez, à l'exception de Celui qui m'a créé, car c'est Lui, en vérité, qui me guide ».)** [Sourate Az-Zoukhrouf : 26-27].

Ces versets démontrent que l'appel d'Ibrahim consistait à proclamer l'unicité d'Allah et à se désavouer de l'associationnisme.

De sa descendance sont issus de nombreux prophètes qui ont tous poursuivi la voie de leur père dans l'appel à l'Islam.



Moussa et 'Issa - qu'Allah les protège -

Un même appel au monothéisme

Moussa et 'Issa - qu'Allah les protège - font également partie des plus importants prophètes envoyés par Allah - exalté soit-Il -, et leur message fut, Lui aussi, ceLui du monothéisme. Moussa apporta le message du monothéisme aux Israélites qu'il incita à adorer Allah seul, et il combattit l'adoration du Veau dont les siens se rendirent coupables. Allah - exalté soit-Il - dit : (**Et [rappelez-vous] lorsque Moussa dit à Son peuple : «Ô mon peuple, certes vous vous êtes fait du tort à vous-mêmes en prenant le Veau pour idole. Revenez donc à votre Créateur»**) [Sourate Al-Baqarah : 54].

Quant à 'Issa - qu'Allah le protège -, il est venu afin de renouveler l'appel au monothéisme précédemment délivré aux Israélites, après que ceux-ci eurent dévié de l'adoration d'Allah - exalté soit-Il-. Allah - exalté soit-Il - transmet ces paroles de 'Issa - qu'Allah le protège : (**«Certes, Allah est mon Seigneur tout comme votre Seigneur. Adorez-le donc. Voilà un droit chemin»**) [Sourate Maryam : 36].

'Issa - qu'Allah le protège - n'initia pas de nouvel appel contraire à ceLui de Moussa ou d'Ibrahim. Son appel confirmait plutôt la proclamation de l'unicité d'Allah.



Mohammad

- que la paix soit sur Lui -

Le Sceau des Prophètes et le message final du monothéisme

Le Prophète Mohammad – que la paix soit sur Lui – est le dernier des prophètes et messagers, et Son appel est venu compléter ce qui a été apporté par les Prophètes avant Lui. Allah – exalté soit-Il – a dit : **(Mohammad n'a jamais été le père de l'un de vos hommes, mais le messager d'Allah et le dernier des prophètes.)** [Sourate Al-Ahzab : 40].

Le message du Prophète Mohammad – que la paix soit sur Lui – fut la confirmation et le renouvellement du message du monothéisme qu'Allah a envoyé tous les prophètes transmettre. Le Prophète – que la paix soit sur Lui – a dit : **«Mon exemple, comparé à ceLui des prophètes avant moi, est ceLui d'un homme ayant bâti une maison : il l'a perfectionnée et ornée, excepté à l'emplacement d'une brique, dans un coin. Les gens qui déambulent autour disent alors avec étonnement : Et si tu mettais cette brique à sa place ? Je suis cette brique : Je suis le Sceau des prophètes.»** (Hadith rapporté par Al-Boukhari).

Ainsi, le message du Prophète Mohammad – que la paix soit sur Lui – est la continuité de l'appel des prophètes précédents, et le Coran est venu insister sur le fait que tous les prophètes ont appelé au même dogme.



Conclusion

Tous les prophètes, depuis Adam jusqu'à Mohammad - que la paix soit sur Lui -, étaient porteurs du même message fondamental : **l'adoration d'Allah seul, sans associé. L'Islam, dans Son acception globale qui est la soumission à Allah, est la religion de tous les prophètes, et l'appel au monothéisme est le noyau autour duquel se sont rassemblés tous les prophètes qu'Allah a envoyés afin de guider l'humanité vers la vérité.**

L'Islam est donc la religion qui a unifié le message des prophètes et a assuré sa pérennité à travers les âges. C'est aussi la religion qui unifie tous les messages célestes autour de l'unicité de l'Immense Créateur, l'orientation des hommes vers l'adoration d'Allah et la conformité à Ses commandements.

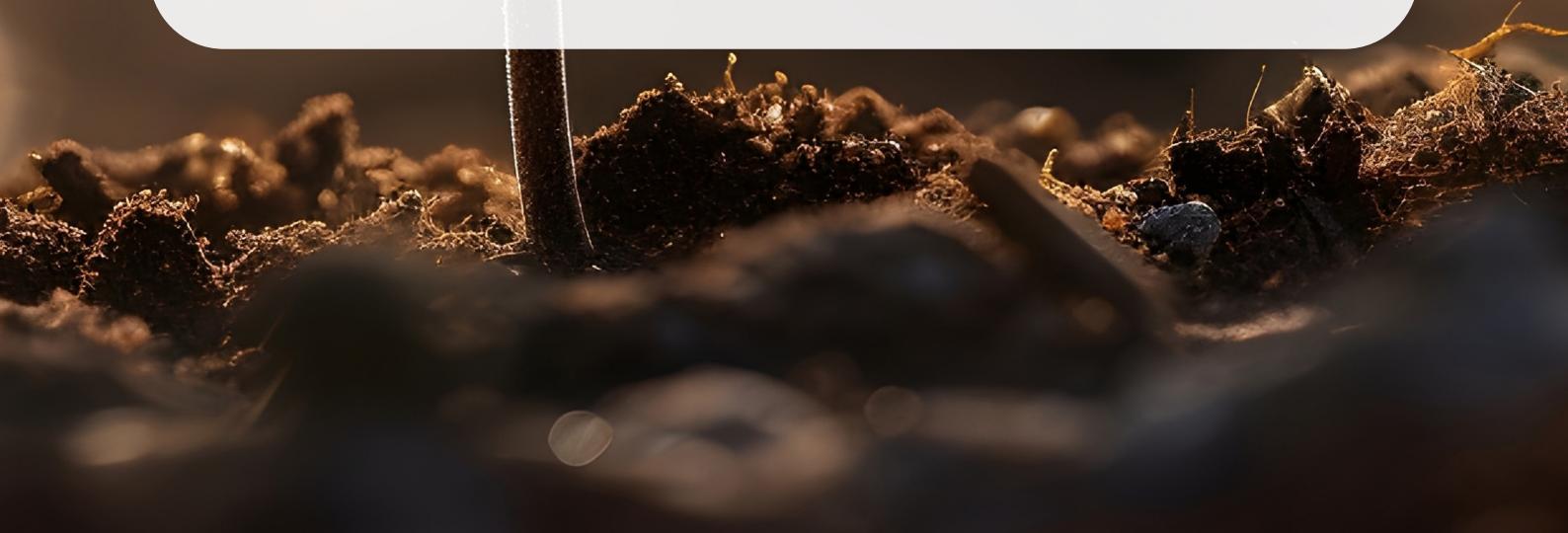
Leçon 5

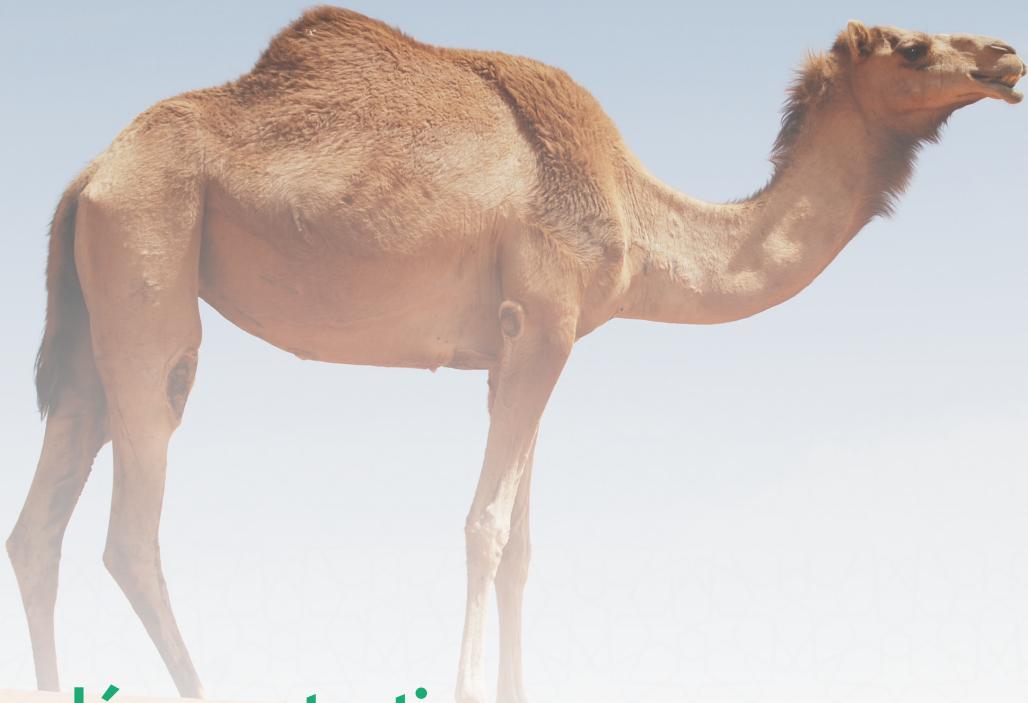
Les preuves de l'existence du Créateur

Introduction

Tout ce qui existe dans l'univers comme choses visibles et invisibles est une preuve et un signe, pour tout individu raisonnable, de l'existence du Créateur – glorifié et exalté soit-Il.

Le Noble Coran traite d'ailleurs du thème de la création et de l'administration **[de l'univers]** de manière remarquable, en s'appliquant à inviter les esprits à contempler les recoins de l'univers et les nombreux signes d'Allah. Il exhorte aussi le cœur à se réveiller pour méditer sur la création du royaume des cieux et de la terre ainsi que sur les signes et les indices qui y ont été placés.





La démonstration par la raison

La raison, elle-même, indique l'existence d'Allah - exalté soit-Il, et que toutes les créatures ont nécessairement un auteur et un créateur, puisqu'il n'est pas possible qu'elles se soient créées elles-mêmes ni que leur existence soit le fruit du hasard. Le Noble Coran a opposé aux dénégateurs et réfractaires un argument auquel la raison ne peut que se soumettre et l'esprit logique ne peut qu'adhérer. En effet, Allah - exalté soit-Il - dit : **(Ont-ils été créé à partir de rien ou sont-ils eux les créateurs ? ☺ Ou ont-ils créé les cieux et la terre ? Mais ils n'ont plutôt aucune conviction.)** [Sourate At-Tour : 35-36].

Nous comprenons de ces versets ce qui suit : **Vous existez, et vous ne niez pas cette réalité. Or, les cieux et la terre existent également, sans aucun doute. Qui donc a créé tout cela ? Qui vous a créés et a organisé votre vie ? Qui a créé les cieux et ce qu'ils contiennent comme constellations et astres ? Qui a créé la terre et ce qu'elle porte comme montagnes, océans, et fleuves ?**

C'est pourquoi de nombreux passages du Noble Coran insistent sur le fait de se fier à sa raison et de faire preuve de discernement, et quoi de plus représentatif de cela que les nombreux versets se terminant par «ne réfléchissez-vous donc pas ? » ou « puissiez-vous réfléchir».



L'ordre minutieux de l'univers

Le réglage précis du fonctionnement de l'univers témoigne de l'existence d'Allah - glorifié et exalté soit-Il. En effet, ceLui qui scrute l'univers, les constellations et astres célestes, ainsi que toutes les créatures qui l'entourent, s'aperçoit que tout cela - grand comme petit - obéit à des règles et des lois extrêmement précises et organisées.

Ainsi, le soleil se lève et se couche à des moments connus et déterminés. À ce propos, Allah - exalté soit-Il - dit : **(Le soleil et la lune [évoluent] selon un calcul [minutieux])** [Sourate Ar-Rahmane : 5].

et Il dit aussi : **(Et c'est Lui qui a créé la nuit et le jour, le soleil et la lune ; chacun voguant dans une orbite)** [Sourate Al-Anbiya` : 33].

De plus, ce que la science humaine, en tout lieu et en toute époque, a réussi à expliquer comme lois et mystères scientifiques démontre l'existence du Créateur - glorifié et exalté soit-Il, conformément à Ses paroles : **(Et tu verras les montagnes - tu les crois figées - alors qu'elles passent comme des nuages. Telle est l'œuvre d'Allah qui a tout façonné à la perfection)** [Sourate An-Naml : 88].

En effet, on croyait jadis que les montagnes étaient fixes et immobiles, jusqu'à ce que la science démontre que la terre est en mouvement et que les montagnes ont également un mouvement propre.



La nature primordiale (fitra) atteste de l'existence d'Allah

Le Coran affirme que la saine nature primordiale et les âmes pures reconnaissent l'existence d'Allah – exalté soit-Il – sans avoir besoin de preuve. Mieux encore, la proclamation de Son unicité est quelque chose d'instinctif et évident. C'est pourquoi des millions d'êtres humains croient en l'existence d'un dieu de l'univers, dont les gens doués de raison, les savants, les sages, et au-dessus d'eux les prophètes et les vertueux. Tous croient en Allah et appellent à [croire en] Lui.

Seulement, l'être humain est assailli par de nombreuses influences qui le détournent de la foi en Allah – exalté soit-Il –, tels que les tentatives d'égarement de la part des djinns et des humains, Son penchant pour le laxisme et la paresse, Son ignorance de la religion, et Son abandon aux plaisirs.

Al-Boukhari et Mouslim ont rapporté d'Abou Horayra – qu'Allah a agréé – que le Prophète – que la paix soit sur Lui – a dit : «Il n'est aucun nouveau-né qui ne vienne au monde sans la nature primordiale. Ce sont ensuite Ses parents qui font de Lui un juif, un chrétien, ou un zoroastrien.» (Hadith rapporté par Al-Boukhari et Mouslim).



Le besoin de recourir à Allah lors des malheurs et des épreuves

Le besoin personnel [de recourir à Allah], et latent dans chaque être humain, se manifeste lors des malheurs et des épreuves, quand la plupart des gens cherche refuge auprès d'Allah et implore Son secours, qu'il soit croyant ou non. Combien d'athées ont ainsi pu connaître leur Seigneur et revenir vers Lui, et combien d'associationnistes se sont mis à adorer exclusivement Allah, suite à un malheur qui s'est abattu sur eux. Car dans de telles circonstances, le voile qui couvrait leur nature primordiale s'est levé.

Allah – exalté soit-Il – dit : (**C'est Lui qui vous fait aller sur terre et sur mer, quand vous êtes en bateau. [Ces bateaux] les emportèrent, grâce à un bon vent. Ils s'en réjouirent jusqu'au moment où, assaillis par un vent impétueux, assaillis de tous côtés par les vagues, se jugeant enveloppés [par la mort], ils prièrent Allah, Lui vouant le culte [et disant] : Certes, si Tu nous sauves de ceci, nous serons parmi les reconnaissants !**) [Sourate Younous : 22].

Allah – exalté soit-Il – dit aussi : (Et quand le malheur touche l'homme, il fait appel à Nous, couché sur le côté, assis, ou debout. Puis quand Nous le délivrons de Son malheur, il s'en va comme s'il ne Nous avait point imploré pour un mal qui l'a touché. C'est ainsi que furent embellies aux outranciers leurs actions.) [Sourate Younous : 12].

Premier niveau

1



Leçon 1

Les piliers de l'Islam

1. Vrai ou faux :

La prière est le premier pilier de l'Islam.

Réponse: Faux (le premier pilier est les deux attestations de foi).

2. Question à choix multiple:

Laquelle des propositions suivantes fait partie des objectifs du jeûne ?

- A. Rechercher la subsistance
- B. Réaliser la sérénité dans la société
- C. Renforcer la volonté et la piété
- D. Diffuser la prédication

Réponse : c. Renforcer la volonté et la piété

3. Trouver le lien :

La prière éduque le musulman à la discipline, et le jeûne Lui enseigne la patience. Quel est le lien entre ces deux affirmations ?

Réponse : Tous deux visent à dompter l'âme et à former une personnalité équilibrée qui se conforme aux commandements d'Allah.

4. Évaluation de la compréhension (déduction):

Pourquoi les piliers de l'Islam commencent-ils par les deux attestations de foi, avant les œuvres apparentes comme la prière et l'aumône ?

Réponse : Parce que les deux attestations de foi représentent le socle doctrinal (immatériel) sur lequel reposent les œuvres (matérielles). Ainsi, si la foi n'est pas valide, les œuvres ne sont pas acceptées.